

Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion

Dossier : 6211-06-119

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 20 février au 6 avril 2007

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion par la Ville de Vaudreuil-Dorion* a pris fin le 6 avril 2007. Conformément au mandat qui lui a été confié le 8 février 2007 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 20 février au 6 avril 2007, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Présentation et description

La Ville de Vaudreuil-Dorion propose de construire trois infrastructures routières distinctes à l'intérieur du périmètre de la ville. Le projet consisterait à élargir à quatre voies la rue Félix-Leclerc, sur une distance d'environ 2 km, de même que le boulevard de la Cité des Jeunes, sur environ 1,5 km, entre l'autoroute 540 et la voie ferrée du Canadien Pacifique. De plus, l'avenue André-Chartrand serait prolongée en un nouvel axe nord-sud à quatre voies d'une longueur d'environ 2 km entre le boulevard de la Cité des Jeunes et la route Harwood. Cette infrastructure comporterait trois principaux ouvrages, soit un pont d'un peu plus de 20 m pour la traversée de la rivière Quinchien et deux ponts ferroviaires pour traverser les corridors du Canadien Pacifique et du Canadien National. Le projet prévoit également l'aménagement de deux pistes cyclables aux abords du boulevard de la Cité des Jeunes et de l'avenue André-Chartrand.

La Ville estime le coût de construction du projet à environ 32 millions de dollars et prévoit la mise en service de la rue Félix-Leclerc pour 2007-2008, celle du boulevard de la Cité des Jeunes pour 2012 et celle de l'avenue André-Chartrand pour 2016.

(Extrait du communiqué émis le 20 février 2007)

Le questionnement soulevé

Le questionnement recueilli pendant la période d'information et de consultation publiques provient d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Les principales questions des personnes ont porté sur la raison d'être du projet, sur les phases de construction et d'exploitation, sur les infrastructures, sur l'étude d'impact et sur le milieu biophysique.

Le projet

La raison d'être

- L'amélioration de la sécurité routière ;
- les problèmes actuels de fluidité de la circulation automobile à Vaudreuil-Dorion ;
- l'accroissement du niveau de sécurité des citoyens dû à l'amélioration des déplacements des services de sécurité publique de la Ville (les services incendies, la police et les ambulances) ;
- le développement économique et commercial ;

- l'amélioration de la desserte pour le transport en commun de la ville de Vaudreuil-Dorion (entre autres, pour la ligne du train de banlieue Montréal-Vaudreuil).

La phase de construction

- Les dommages causés aux maisons anciennes ;
- la qualité de vie des résidents ;
- l'emplacement des équipements nécessaires aux chantiers de construction ;
- les niveaux sonores pendant la construction ;
- la mise en place d'un système d'information et de consultation de la population pendant les travaux ;
- la mise en place d'un horaire pour les travaux et la crainte du non-respect de cet horaire ;
- l'échéancier des travaux jugé trop long ;
- l'augmentation de la circulation dans les rues adjacentes pendant les travaux.

La phase d'exploitation et les infrastructures mises en place

- Le nombre et l'emplacement des feux de circulation contrôlant la circulation des véhicules ;
- la crainte que les terre-pleins séparant les rues empêchent la traverse des piétons ;
- la présence de stationnement dans l'avenue André-Chartrand ;
- l'élargissement de l'emprise des routes projetées comparativement aux plans initiaux ;
- la création de carrefours giratoires et leur fonctionnement (signalisation, visibilité et sécurité) ;
- les traverses ferroviaires projetées ;
- la construction de murs anti-bruit ;
- l'implantation de pistes cyclables.

Les éléments de l'étude d'impact

- La mise en place d'un programme de surveillance, de contrôle et de suivi ;
- la fiabilité des mesures de l'étude sur la qualité de l'air.

Le milieu biophysique

- L'augmentation du niveau de pollution de la rivière Quinchien ;
- la plantation de végétation.

Les autres préoccupations

- L'impression que le projet est déjà accepté car le promoteur l'a présenté au présent au lieu d'utiliser le conditionnel ;
- la possibilité de circuler sur les voies routières en vélo ;
- l'expropriation des résidences et l'acquisition de terrains touchés par le projet ;
- les mesures de compensation pour les personnes touchées par le projet ;
- la réglementation concernant la marche au ralenti des moteurs ;
- la demande d'audience publique.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi qu'à la bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion située au 51, avenue Jeannotte.

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
22 février 2007		<i>Your Local Journal / Votre Journal Local</i>
24 février 2007		<i>Première Édition</i>
25 février 2007	<i>Journal de Montréal</i>	
25 février 2007	<i>Journal de Québec</i>	
14 mars 2007		<i>L'Étoile</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
20 février 2007 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	136	Site du BAPE
20 mars 2007 Rappel aux médias de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le mardi 20 mars 2007
BAPE : Animation	M. Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	Mme Catherine Roberge, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Mme Ruth Lamontagne, chargée de projet
Promoteur	M. Bernard Fournier, chargé de projet environnement, Genivar M. Jean-Yves Truchon, directeur général, Ville de Vaudreuil-Dorion M. Michel Vaillancourt, directeur des services techniques, d'urbanisme et des eaux, Ville de Vaudreuil-Dorion
Assistance	88 personnes
Durée	2 heures 30 minutes

Les relations de presse

Trois journalistes représentant les hebdomadaires *Première Édition*, versions française et anglaise, ainsi que *The Hudson Gazette* étaient présents lors de la séance d'information. Par ailleurs, la responsable du dossier a communiqué avec les médias couvrant le territoire concerné par le projet afin de relayer l'information à la population intéressée.

La revue de presse

Une revue de presse a été colligée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Les hebdomadaires de la région, tels que *L'Étoile, Première Édition, The Hudson Gazette* et *Your Local Journal / Votre Journal Local*, ont couvert la période d'information et de consultation publiques. Le journal *Constructo* a également consacré un de ses articles au projet. Ces médias ont essentiellement repris le contenu diffusé dans le communiqué émis par le BAPE. Ils ont principalement fait ressortir la tenue de la séance d'information du 20 mars 2007 ainsi que la description du projet.

Québec, le 10 avril 2007

Catherine Roberge, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication